

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Ethiopie, B.P.: 3243 Tel.: (251-1) 51 38 22 Fax: (251-1) 51 93 21
Email: oau-ews@telecom.net.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

33^{EME} REUNION

24 JUIN 2005

ADDIS ABÉBA, ETHIOPIE

PSC/PR/Comm.(XXXIII) – (ii)

COMMUNIQUE

**COMMUNIQUE DE LA 33^{EME} REUNION DU
CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ**

Le Conseil de Paix et Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 33^{ème} réunion, tenue le 24 juin 2005, a adopté la décision qui suit sur la situation en République centrafricaine (RCA):

Le Conseil,

1. **se félicite** de l'évolution positive de la situation en RCA, en particulier de la tenue d'élections législatives et présidentielle qui marquent le retour à l'ordre constitutionnel, après le coup d'Etat du 15 mars 2003;
2. **décide**, à la lumière de ce qui précède, de lever la mesure de suspension de la participation de la RCA aux activités des organes de décision de l'UA, imposée par l'Organe central du Mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, après le coup d'Etat du 15 mars 2003;
3. **souligne** la nécessité d'un appui soutenu au processus de stabilisation de la situation en RCA, notamment à travers la fourniture d'une assistance financière et économique conséquente pour consolider les avancées enregistrées jusqu'ici et faciliter le redressement socio-économique de la RCA. Le Conseil **lance un appel** pressant aux Etats membres de l'UA et à la communauté internationale dans son ensemble, pour qu'ils apportent à la RCA le soutien nécessaire pour permettre à ce pays de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité récurrente à laquelle il fait face;
4. **décide** de rester saisi de la situation.